

Mieux vivre

Les seniors rendent toujours des services

INTERNET Les offres et demandes d'emploi pour les plus de 45 ans, actifs ou retraités, passent par le site de cette jeune femme qui est encore loin de cet âge

JEAN-PIERRE DEROUILLÉ
jp.derouille@sudouest.fr

« Sud Ouest ». Quand avez-vous eu l'idée de créer seniorsavotreservice.com ?

Valérie Gruau. En 2008, on parlait déjà beaucoup de l'emploi des seniors, et aucune initiative n'avait été prise pour les aider à trouver un emploi au niveau national. Après avoir creusé le sujet, je me suis aperçue qu'il y avait un secteur qui recrutait beaucoup de seniors, celui des services à la personne. D'un côté, il y avait des entreprises ou des particuliers qui recrutait des seniors actifs ou retraités et ne savaient pas où aller les chercher, de l'autre des seniors qui ne savaient pas comment proposer leurs services. L'idée est née de mettre les deux en relation, en créant un site qui s'est appelé « seniorsavotreservice.com » et que j'ai créé la même année.

Quel âge aviez-vous

J'avais 34 ans, je n'étais pas encore un senior et je ne le suis toujours pas. On le sera tous un jour, et je m'intéressais beaucoup à la question de l'emploi. Quand l'idée m'est venue de créer une société, je voulais le faire sur un sujet qui avait du sens, pour me rendre utile.

Qui sont ceux qui font appel à votre site ?

D'un part, des jeunes seniors, 45 ans et plus, qui cherchent un emploi, et de l'autre, des retraités qui cherchent davantage des compléments de revenu. Du côté des recruteurs, on trouve des entreprises qui recrutent spécifiquement des seniors, comme Decathlon, mais surtout une majorité de particuliers qui ont besoin d'un petit coup de pouce à la maison.

Combien d'offres et de demandes d'emploi avez-vous en ce moment ?

J'ai à peu près 7 000 offres en stock, avec une majorité issue de particuliers employeurs (garde d'enfant, bricolage, jardinage, soutien scolaire). Bien sûr, nous avons plus de candidatures que d'offres, à peu près 83 000 inscrits sur notre site. Dès qu'une offre est publiée, elle reçoit beaucoup de candidatures. Depuis 2009, la libéralisation du cumul emploi-retraite a rendu légale cette pratique et a multiplié le nombre de retraités qui travaillent. La création du chèque emploi-service a facilité aus-



Valérie Gruau, créatrice du site seniorsavotreservice.com. PHOTO DR

si la tâche des particuliers employeurs.

Ressentez-vous la crise ?

L'année dernière, en l'espace d'un an, nous avons doublé le nombre de membres. Il y a ceux qui n'ont pas le choix parce qu'ils ont de toutes petites retraites, mais il y a aussi ceux qui ont une retraite suffisante, mais doivent aider leurs enfants au chômage ou s'occuper de leurs propres parents en fin de vie. Pour la garde d'enfant, le tarif est en moyenne de 9 euros de l'heure, pour le bricolage ou le jardinage, autour de 12 euros. Une mamie nou-nou qui va chercher les enfants à l'école gagne à peu près 500 euros par mois.

Sur les forums, j'ai lu des critiques d'internautes qui regrettaient que vos offres d'emploi n'étaient pas mises à jour. Comment répondez-vous à ces critiques ?

C'est pour cela que nous demandons régulièrement aux membres de mettre à jour leur profil. De plus, sur chaque annonce est indiquée la date de sa publication. Si elle date de deux mois, et si on a oublié de l'enlever, cela ne sert à rien d'y répondre. Quand on s'inscrit, c'est gratuit, on peut mettre plusieurs annonces sans payer, que l'on soit

Un site devenu une PME

Le site seniorsavotreservice.com est conçu comme une plate-forme de mise en relation entre des jeunes seniors actifs ou retraités et des particuliers employeurs et des entreprises qui souhaitent les recruter.

Sa créatrice, qui annonce avoir déjà plus de 80 000 abonnés, a fait entrer cette année le groupe Bayard Presse dans son capital par l'intermédiaire de « Notre temps », le magazine spécialisé dans les activités des seniors. Ce dernier, plu-

employeur ou salarié. Ce dernier peut tout simplement attendre que ce soit le recruteur qui prenne contact avec lui.

Vous avez avoué que vous ne connaissiez rien à Internet. Comment avez-vous fait ?

J'ai fait appel à une société de services qui a construit mon site. Je savais comment cela devait fonctionner en regardant d'autres sites sur d'autres secteurs, et c'est une agence spécialisée qui l'a développé. Comme c'était un ami qui avait sa propre agence, j'ai limité le coût de l'invest-

tôt de « investir lui-même dans ce secteur, a préféré s'allier avec Valérie Gruau, dont le site fait déjà référence depuis sa création, en 2008.

Elle compte s'appuyer sur la logistique de « Notre temps » pour développer le marketing et la promotion de seniorsavotreservice.com.

22 catégories de métiers sont répertoriées dans les petites annonces disponibles, et une rubrique actualités informe sur les nouveautés du secteur.

tissement, grâce à un tarif d'ami, et le serveur est localisé chez un prestataire de service. La modération du site et les réponses aux questions des internautes sont assurées par une personne extérieure à l'entreprise.

Sur votre site, n'y a-t-il que des offres d'emploi ?

Il y a aussi un espace conseil qui donne des informations sur le chèque emploi-service, sur la retraite, sur le cumul emploi-retraite, avec des liens vers d'autres sites quand cela peut être intéressant.

RETRAITE

Les pensionnés plus nombreux à travailler

Être retraité à 60 ans est moins fréquent en 2012 qu'en 2006, explique une étude de l'Insee publiée la semaine dernière. Ainsi, pointe cette note, « la part des retraités chez les personnes âgées de 60 ans sorties du marché du travail après 50 ans a diminué de 27 points en six ans, pour atteindre 39 % en 2012. Les retraités précoces sont également plus rares ». Cette évolution s'explique bien sûr par la réforme Fillon (votée en 2003), qui fait passer peu à peu à 41,5 ans la durée minimum de cotisation pour obtenir une retraite sans décote. La diminution de la part des retraités chez les personnes de plus de 60 ans a été compensée par la hausse du nombre de personnes disposant d'un emploi (elles étaient de 43 % en 2012), mais aussi par l'augmentation du nombre des chômeurs parmi celles-ci, dont la proportion est passée à 4 %.

SPORTS

Le Tour de France : un centenaire qui se porte toujours bien



Jacques Chancel, 85 ans, journaliste connu pour ses reportages en Indochine et pour son émission « Radioscopie » où il confessa toutes les gloires de son époque sur France Inter, est aussi un passionné du Tour de France. Il explique dans cet histoire très personnelle que cette course mythique passait tous les ans devant la maison de son enfance, dans les Hautes-Pyrénées.

Quand il fut directeur d'Antenne 2, c'est lui qui maria la chaîne avec cette épreuve, une union qui dure encore. « Le Tour de France d'antan », par Jacques Chancel, aux éditions HC, 156 p., 28,90 €.

DÉPARTEMENT

RSA et APA en tête des dépenses

En 2012, le RSA a représenté une dépense brute de 7 230 millions d'euros, dont 5 700 ont été financés par l'État. En revanche, l'aide aux personnes âgées a représenté une charge de 6 620 millions d'euros, dont 5 240 au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie. Sur ce total, l'État en a assuré 1 520 millions, par le biais de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Parmi les dépenses de l'APA, 3 240 millions ont concerné celle qui est accordée aux personnes âgées maintenues à leur domicile (60,6 %) et 2 110 à celles qui résident en établissement. Depuis 2009, l'APA à domicile n'a cessé de voir sa part réduite (63,6 % en 2009).